

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 46/2020

Date convocation : 24.09.2020

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 10 Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents: Mesdames: Anne-Laurence FRULLINI - Aude SALVAT-LÔ - Sylvie THUBIERES.

Messieurs: Omar AÏT MOUH, 1er Adjoint - Michel COURTESSOLE - Olivier JURADO 2ème Adjoint - Jean-

Pierre PLANCADE – Bernard VIÉ.

<u>Procuration</u>: Marie-France LOISEL à Cédric LEMOINE, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u> : Jean-Pierre PLANCADE.

Objet: Cotisation 2020 C.A.U.E. de l'Aude.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aude, dispense des conseils neutres et gratuits par leur équipe d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, de géographes et de conseillers info-énergie aux collectivités.

La cotisation 2020 s'élève à 0.20 euros par habitants, soit pour notre commune de 411 habitants à 82.20 euros.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité

Décide de cotiser au C.A.U.E de l'Aude au titre de l'année 2020 pour une cotisation de 0.20 euros par habitant ;

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et conventions avec le C.A.U.E de l'Aude.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

> Le Maire, Cédric LEMOINE.



Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le

ID: 011-211101951-20200928-46_2020-DE

Jens